

NIL

NILACTION 5 7



MOUSSE NETTOYANTE INSTANTANÉE MULTIFONCTIONS

- ✓ Mousse active : grande efficacité et polyvalence
- ✓ Nettoyant dégraissant instantané
- ✓ Multi-usages
- ✓ Sans abrasifs : ne raye pas les surfaces
- ✓ Economique
- ✓ Contrôlé et classé Facilement biodégradable selon OCDE 301 F



Le produit actif se dégradera rapidement et complètement dans des conditions d'aérobiose dans la plupart des environnements, y compris les stations d'épuration biologique des eaux usées.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	1010 +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Alcaline.
PH	10,98
TENSION SUPERFICIELLE	33,6 dyne/cm
ODEUR	Senteur fraîche peu perceptible
COULEUR	Incolore
BIODEGRADABILITE	PV n°B/12304/1
G A Z P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné autorisé	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Mousse à **triple** actions : nettoyante, dégraissante, désodorisante

Prête à l'emploi : portable, permet des interventions rapides localisées sur des surfaces, matériels.

Polyvalente, multi-surfaces :

La basse tension superficielle de la mousse active, exerce simultanément 5 fonctions				
PÉNÈTRE	DÉSINCRUSTE	NETTOIE	ASSAINIT	DÉSODORISE

Economique, ne coule pas même sur surfaces verticales, permet de visualiser l'endroit d'application. Nettoie en profondeur toutes les surfaces lessivables :

- Egalement utilisé en industrie agroalimentaire, cuisine, restauration lors d'interventions localisées de dépannages sur des matériels pour la remise en conformité de propreté de la zone d'intervention ou pour des petits matériels et surfaces lorsqu'une procédure nécessitant la préparation de solution de nettoyage et un matériel d'application n'est pas envisageable.

DISPONIBILITÉS et ACTIONS INSTANTANÉES, POLYVALENCE d'APPLICATION :

Souillures grasses :	Taches récentes d'aliments :	Taches diverses :
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Empreintes de doigts. ◆ Graisses corporelles. ◆ Résidus savonneux, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Lait. ◆ Sauces. ◆ Moutardes. ◆ Jus de fruits. ◆ Jus de viande, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Taches de boue de terre sur divers supports laissés par petits animaux. ◆ Taches d'impacts de moustiques sur calandres, phares, parebrises des véhicules, fenêtres, etc... ◆ Taches laissées par le calcaire de l'eau sur surfaces dans les sanitaires.
<ul style="list-style-type: none"> Carrelages muraux Joint de carrelage Céramiques Faïences Surfaces vitrées, stores Revêtements plastiques, stratifiés Garnitures, encadrements plastiques Meubles et panneaux stratifiés Surfaces peintes lessivables Revêtements et garnitures textiles, moquettes Boiseries Rampes d'escaliers 	<ul style="list-style-type: none"> Locaux sanitaires Lavabos Douches Baignoires Cabines de douches Toilettes, WC Portes, huisseries Plaques de portes Protections des boutons électriques Bureaux, sièges, fauteuils Tables, paillasses de laboratoires Surfaces, cages en animaleries 	<ul style="list-style-type: none"> Intérieurs de véhicules Intérieurs de bateaux Mobiliers urbains, de jardins, d'espaces verts Éléments de cuisines Surfaces en acier inoxydable, en aluminium Surfaces chromées Moquettes et textiles d'ameublement Textiles, coton, synthétiques Vitrines, étals de magasin, de commerces ambulants Moteurs de véhicules, matériels, machines, équipements dans l'industrie, l'agroalimentaire, l'agriculture Mobilier de cantine, restaurants d'entreprise Blanchisseries : nettoyage des taches de graisses humaines, sébum, sur cols de chemises

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol.



Appliquer une fine couche uniforme de mousse active directement sur les surfaces à nettoyer ou souillures à éliminer.

Laisser agir quelques instants.

Selon le cas terminer par le passage d'une raclette, chiffon ou lingette humide à usage unique ou d'une lavette ou éponge humide. Terminer par un rinçage à l'eau potable pour surfaces pouvant se trouver au contact des aliments.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une combinaison de sels alcalins, d'agents de dégraissage, de surfactifs non ioniques conditionné en aérosol.
Contact alimentaire autorisé si rincé après usage.

RECOMMANDATIONS

ATTENTION

Contient 7.34% en masse de composants inflammables.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
 P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient

- moins de 5% de : phosphates
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : EDTA et sels

Conservé et utilisé à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : TF40-W04J-000K-JKUK

NIL

USINE MICHEL

Sarl au capital de 8000€

890 Rte de Carpentras

Tél : 04.90.20.10.77.

E-mail : nil.usine2@free.fr

R.C. 451.822.837.

84740 VELLERON

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.